



Formation



PirellaGöttsche - 1^{ère} édition : 06/09



Agro-environnement



Bâtiment



Gestion du bois
et de la haie



Cultures & Fourrages
et produits cidricoles



Élevage



Conseil aux entreprises :
Stratégie



Conseil aux entreprises :
Technico-économique



Gestion administrative
et de l'information



Aménagement
du territoire
et développement local



Animations :
rejoignez les groupes

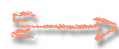
Accompagnement à l'installation

Un suivi personnalisé, sur mesure,
tout au long de la démarche d'installation.



Les atouts clés

- Un parcours sur mesure qui prend en compte le projet personnel et les compétences déjà acquises (études...) par le futur agriculteur.
- Un suivi qui permet au porteur de projet de rencontrer d'autres candidats à l'installation.
- Une personne référente tout au long de la démarche d'installation.



Ce que nous vous proposons

- Bénéficier d'un entretien de positionnement pour situer le projet.
- Rencontrer deux conseillers pour analyser le projet et identifier les points à approfondir pour réussir l'installation.
- Participer à un stage collectif de 21 heures pour bénéficier de regards extérieurs sur les paramètres du projet (technique, économique, environnemental, humain).
- Bénéficier de modules de formation personnalisés et adaptés aux attentes du futur agriculteur.
- Profiter d'un suivi personnalisé post installation axé sur un accompagnement individuel (besoins spécifiques) et collectifs (partage d'expérience).

Public

- Les candidat(e)s à l'installation s'installant avec ou sans les aides nationales.
- Les maîtres exploitants pour les stages pratiques en exploitation agricole.

Les +

- Du "sur mesure" qui alterne accompagnement individuel et collectif.
- Un service proche : rencontres et formations dans les antennes de Valognes, Coutances, St-Lô, Avranches et Mortain.
- Le libre choix des conseillers et du référent.

A savoir

- L'obligation de s'inscrire préalablement au Point Info Installation (démarches, délais, interlocuteurs,...).
- En partenariat avec



☎ 02 33 06 48 70
a050@cnasea.fr



Résultats

- Une réflexion éclairée et approfondie sur le projet d'installation.
- Une sécurité pendant la phase d'installation, une sérénité pour le jeune installé.
- Une installation bien réfléchie dans tous ses paramètres.
- Un appui en terme de conseil pendant les premières années qui suivent l'installation.

Chambre d'Agriculture de la Manche
Maison de l'Agriculture
Avenue de Paris
50000 SAINT-LÔ Cedex
Tél. 02 33 06 47 33
formation@manche.chambagri.fr
www.manche.chambagri.fr

